



Pour accompagner les Udogec et les Urogec sur leurs territoires, l'Observatoire Indices compile chaque année les données renseignées par les établissements dans l'application Indices. Ces statistiques proposent des moyennes nationales et territoriales sur des indicateurs de gestion clés.

Grâce à l'analyse effectuée par leur Udogec, chaque établissement peut ainsi se comparer à la moyenne des établissements (participant à Indices), mais aussi prendre en compte des données nationales pour se positionner par rapport à des établissements de même nature sur l'ensemble du territoire.

*Fabienne Riom, chargée de mission
du pôle Économie-gestion*

Situation financière des Ogec : une année encourageante !

L'Observatoire Indices est un outil d'analyse et de gestion qui permet de restituer une image de l'Enseignement catholique au plan national et au plan territorial. Ceci en compilant les données issues des Ogec et en apportant un éclairage spécifique sur un certain nombre d'indicateurs de gestion. Un grand merci à tous les établissements, aux DAF ou aux chargés de gestion qui renseignent Indices.



© Pixabay / CCO Public Domain

La Fnogec édite un rapport appelé « **Observatoire économique et social** » pour l'année clôturée fin août 2015 et dont les données financières ont été approuvées au plus tard lors des conseils d'administration des Ogec du mois de février 2016, soit dans les six mois de la clôture de l'exercice (l'article R442-18 2° du Code de l'éducation prévoit que les établissements d'enseignement privé sous contrat d'association, dans les trois mois de la clôture des comptes, adressent à la direction départementale des finances publiques les comptes de résultat de l'exercice écoulé).

Ce rapport national présente les tendances macro-économiques du secteur et est spécifiquement suivi par les banques ainsi que par les acteurs et les partenaires de la vie scolaire.

■ **Périmètre du rapport 2014-2015 et méthodologie d'analyse des données**

La participation de 3 000 Ogec en 2014-2015 — c'est-à-dire le renseignement des données comptables par le dépôt de leur balance et le renseignement extracomptable d'un certain nombre de données — permet d'établir une base de données pertinente, sous réserve de prendre en compte ceux qui ont été présents au titre des trois derniers exercices. Les Ogec qui ont alimenté Indices en 2014-2015 pour la première

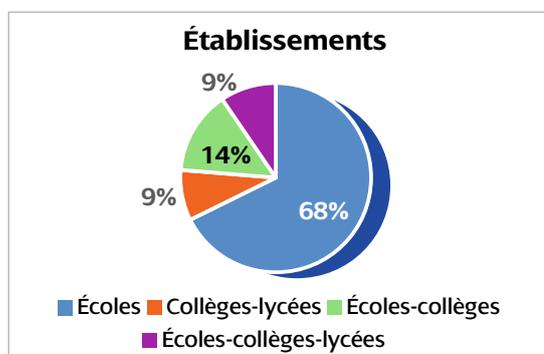
fois, feront partie de la base de référence des prochaines années.

Le choix de réduire l'échantillon d'analyse à 3 exercices consécutifs permet une analyse dans le temps de certains indicateurs en évitant un effet « mix » géographique (sur-représentation d'une région d'un exercice à l'autre) et de filière (en 2nd degré), ces deux éléments pouvant introduire des biais significatifs dans l'analyse.

L'échantillon de référence est celui retenu dans le cadre de la rédaction du rapport NAO 2016 (Négociation annuelle obligatoire sur les salaires), édité en juin 2016 et représente 1 368 Ogec. Il est important que pour l'exercice à venir, la très grande majorité des Ogec puisse renseigner le logiciel au plus tard en avril 2017 afin d'acroître cet échantillon.

Les projections macro-économiques ont été réalisées en fonction des montants moyens par élève et des effectifs réels constatés. Les données relatives aux « forfaits » peuvent par exemple entraîner une vision différente de celles connues par ailleurs par le suivi des négociations avec les collectivités, en particulier en raison d'un décalage dans le temps.

À noter que la part des écoles dans cet échantillon est de 68 % et donc représentative de l'importance des établissements du premier degré dans l'Enseignement catholique.



■ Quels indicateurs de gestion ?

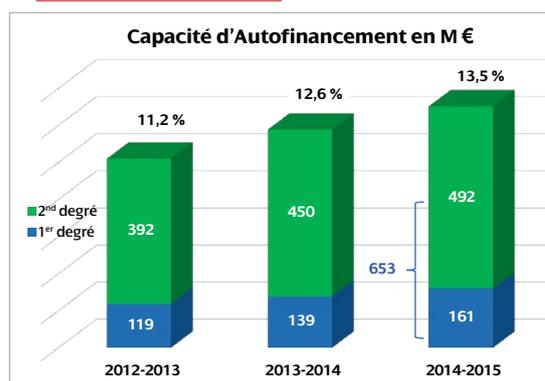
Et pourquoi ?

L'application d'aide à la décision Indices propose un certain nombre d'indicateurs de gestion comme des outils de diagnostic et des valeurs de référence en tant que repère au sein d'une population concernée (Écoles/Collèges/Lycées de l'Enseignement catholique). Ces indicateurs sont les suivants :

- indicateurs de fonctionnement avec la CAF, les ratios de charges et de ressources ;
- indicateurs de bilan avec le fonds de roulement et les ratios d'endettement et de recouvrement des créances ;
- indicateurs en matière d'immobilier.
- Indices génère des tableaux de bord qui permettent de montrer l'évolution de ces indicateurs par année et par cible (ou pour l'ensemble de l'Enseignement catholique). Si vous souhaitez en savoir plus sur Indices et sur sa mise en application, vous pouvez vous référer à cette fiche pratique disponible sur le site de la Fnogec : www.fnogec.org/comptabilite-gestion/Gestion-comptable-et-financiere/control-de-gestion

Parmi les indicateurs de fonctionnement, le plus regardé en termes de gestion globale est souvent la Caf (Capacité d'autofinancement), c'est à dire l'excédent de trésorerie dégagée par une année de fonctionnement. Elle est calculée par la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables et exclut donc les charges et les produits qui n'ont pas d'incidence sur la trésorerie. À la différence de l'EBE – Excédent brut d'exploitation – La Caf prend en compte les charges financières.

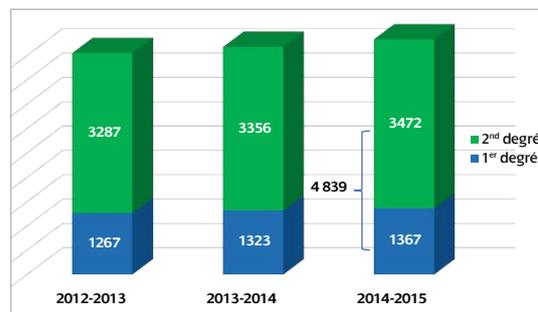
■ La Caf en 2014-2015



Elle s'établit en moyenne à 13,5% des produits encaissables, en très légère amélioration par rapport 2013-2014 (12,6%). Elle est ainsi relativement constante mais toujours inférieure aux préconisations de 15% de la commission comptabilité-gestion de la Fnogec. Or elle est indispensable pour assurer la responsabilité immobilière de l'Enseignement catholique et apporter les réponses adéquates aux travaux de rénovation indispensables au maintien de notre patrimoine scolaire et en particulier aux charges générées par l'accessibilité handicapés. Transposée en M€, la Caf atteindrait approximativement 650 M€ dont 161 M€ seulement pour les établissements du 1^{er} degré, alors que ceux-ci représentent 68% des Ogec.

La progression de la Caf en M€ sur l'exercice 2014-2015 est le résultat d'une progression de 3,4% des ressources totales sur l'exercice, principalement visible au niveau du second degré. Ce résultat est en ligne avec la progression de même amplitude des ressources famille (+3,4%) et de la partie forfait des ressources publiques. Elle permet d'absorber une augmentation de 2,8% de la masse salariale en M€ (brut chargé), visible aussi bien au niveau du 1^{er} que du 2nd degré, ainsi qu'une augmentation de 1,3% des autres charges de fonctionnement comme l'énergie, la pédagogie ou la restauration pour les plus visibles.

Ressources totales en M €

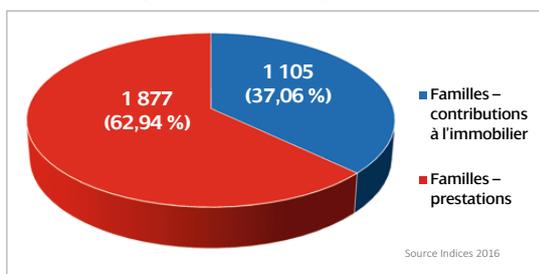


Une progression de 3,4% sur l'exercice.

Pour être plus précis, La Caf s'établit à 12% dans les écoles et reste toujours inférieure à celle des établissements du second degré (aux alentours de 14%), traduisant une difficulté plus grande à obtenir les financements publics pour faire face aux charges de fonctionnement (tous les élèves en maternelle et en élémentaires n'étant pas éligibles obligatoirement au forfait communal). Pour mémoire, les charges de personnel pèsent proportionnellement plus lourd : elles représentent 49% des produits courants dans les écoles contre 47% en moyenne dans l'ensemble des établissements.

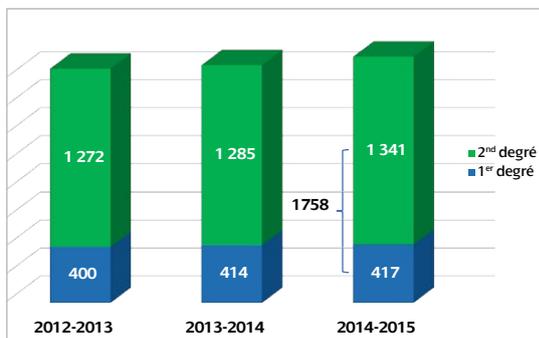
Les ressources familles s'élèvent à près de 3 000 M€ en 2014-2015. Elles financent à hauteur de 37% l'effort à l'immobilier et à hauteur de 63% les prestations non couvertes par les financements publics (qui restent donc à la charge des

parents) à savoir, les frais de cantine, l'internat, les activités périscolaires, la garderie et autres.



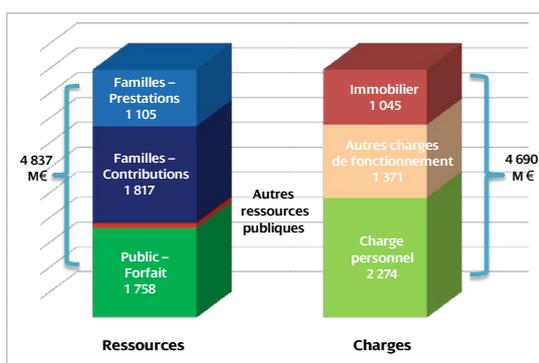
Répartition des ressources familles en 2014-2015.

Le total de la partie forfait des ressources publiques s'élève à 1 758 M€.



Évolution des ressources publiques dans le 1er et 2nd degré.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous le poids respectif des ressources et des charges en 2014-2015.



Synthèse des ressources et des charges de fonctionnement en M€.

■ Le fonds de roulement en 2014-2015

Le fonds de roulement est un indicateur de bilan permettant de porter une appréciation sur

la solidité de la structure financière d'un Ogec. C'est la réserve de trésorerie à fin août, composée de la trésorerie disponible et des créances minorée des dettes à court terme, qui va permettre à l'Ogec de faire face à ses dépenses en attendant le versement des forfaits d'externat. Les fourchettes recommandées sont de 30 à 35% des charges, soit 90 à 120 jours afin d'éviter de solliciter des crédits à court terme sur les premiers mois de l'année. En moyenne, le niveau de fonds de roulement est supérieur aux fourchettes recommandées.

Voir graphique en bas de page.

La détérioration du non recouvrement de créances entre 2013-2014 et 2014-2015 est passé de 4% à 5% : ce point reste une préoccupation forte dans le second degré et plus spécifiquement dans les lycées (8% contre 7% l'année précédente).

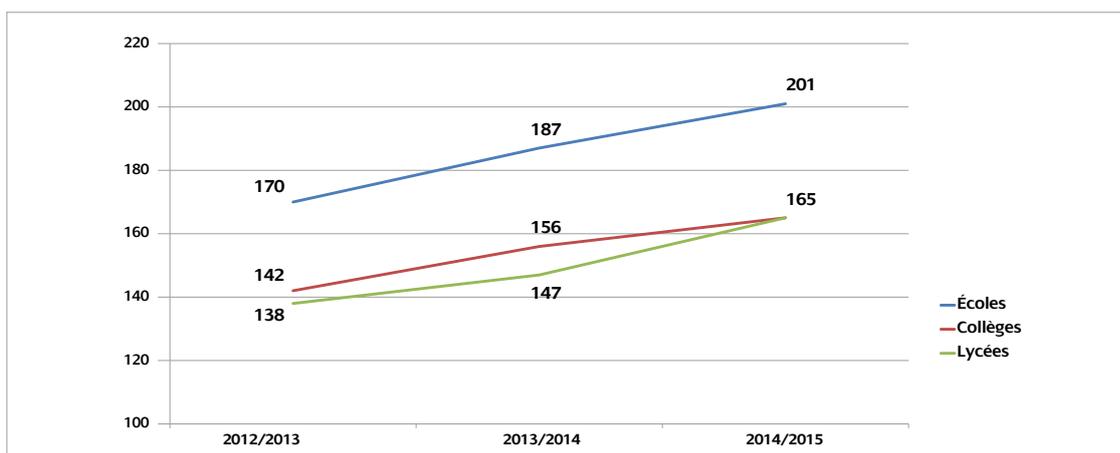
■ Conclusion

En résumé, la situation financière de nos Ogec est en amélioration par rapport à l'année précédente, grâce notamment à un meilleur contrôle des dépenses. Mais la capacité d'autofinancement reste insuffisante pour être en mesure d'ajuster l'effort à l'immobilier aux investissements nécessaires. De plus, l'échantillon ne peut prendre en compte les plus petites structures qui n'abondent pas à Indices en raison de leur manque de ressources humaines, soit à leur niveau, soit au niveau des Udogec.

C'est en se focalisant sur ces deux éléments clés :

- le déploiement d'Indices dans un maximum d'Udogec ;
 - et la remontée des informations au plus tard en avril 2017 pour l'année 2015-2016 ;
- que l'Observatoire Indices sera en mesure de proposer une image très proche de la réalité de l'Enseignement catholique et permettra d'ajuster le modèle économique aux besoins du terrain.

Fabienne Riom, chargée de mission du pôle Économie-gestion



Évolution du fonds de roulement en nombre de jours de charge.